

# Octobre 2019



## **Agenda & activités ApiSion 2019**

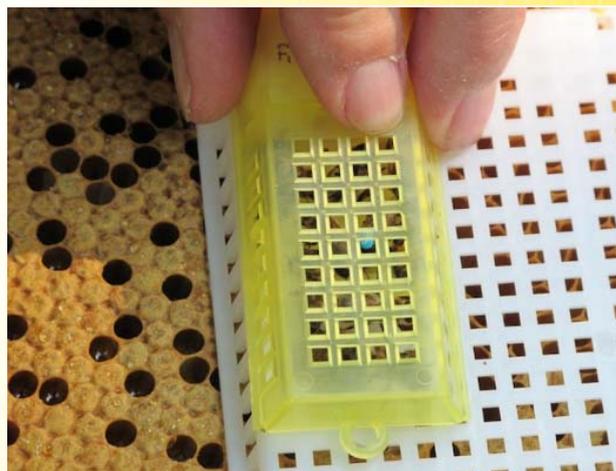
**Changement des reines et mise en hivernage.**

**Atelier pratique animé par Jacques Karlen :  
fabrication d'une partition isolante haute performance.**

## Changement des reines âgées :

Facteurs défavorables pour l'introduction :

- manque de provisions
- période d'élevage
- pillage
- grand nombre d'ouvrières âgées



Une colonie en manque de provisions agresse plus souvent la reine introduite  
Il est plus facile d'introduire une reine en dehors de la période d'élevage, donc en mars, avril, septembre et octobre  
L'ambiance de pillage est défavorable à une acceptation, car les abeilles sont excitées  
L'introduction de la cagette en fin de journée lorsque la colonie est calme avec une délivrance de la reine le lendemain quand les abeilles âgées sont dehors favorise l'acceptation

## Mise en hivernage :

- Estimer/visualiser les réserves
- Contrôler les chutes naturelles
- Estimer la force de la colonie
- Resserrer les colonies
- Calfeutrer les ruches



## Mise en hivernage :

### - Estimer/visualiser les réserves

- Contrôler les chutes naturelles
- Estimer la force de la colonie
- Resserrer les colonies
- Calfeutrer les ruches



Soupeser la colonie au pif ou utiliser un peson.

Une colonie de production a besoin d'env. 20 kg de nourriture d'hiver soit environ 4-5 cadres corps complets.

## Mise en hivernage :

- Estimer/visualiser les réserves
- **Contrôler les chutes naturelles**
- Estimer la force de la colonie
- Resserrer les colonies
- Calfeutrer les ruches


 BIENGEZONDHEITSDIENST  
 SERVICE SANITAIRES APICOLAS  
 SERVIZIO SANITARIO APICOLICO  
**apiservice**

### 1.1. Concept de lutte contre le varroa

Mois	Mesures	Guide
Janvier	21 jours après le traitement hivernal, la chute naturelle de varroa doit s'élever au maximum à 1/5 acarien par jour	Diagnostico-varroa
Février		
Mars	Installer le cadre à mâles, suivi de plusieurs découpes de couvain mâle operculé	Découpe du couvain de mâles
Avril		
Mai	Mesurer la chute naturelle de varroa. Traitement d'urgence à initialiser lorsque plus de 3 varroas par jour sont comptabilisés	Diagnostico-varroa Traitement d'urgence
Juin		
Juillet	1 <sup>er</sup> traitement estival à l'acide formique Fin juillet	Traitement estival
Août		
Septembre	2 <sup>ème</sup> traitement estival à l'acide formique Septembre	Traitement estival
Octobre		
Novembre	Optionnel: mesurer la chute naturelle de varroa. Si plus de 5 acariens par jour, envisager un traitement supplémentaire à l'acide oxalique	Diagnostico-varroa
Décembre	Traitement hivernal à l'acide oxalique en absence de couvain	Traitement hivernal

■ Evaluer l'infestation varroa   
 ■ Endiguer la prolifération varroa   
 ■ Traiter

[www.apiservice.ch/varroaF](http://www.apiservice.ch/varroaF)   
 Hotline 0800 274 274   
 V 1804

  
 SOCIÉTÉ D'APICULTURE DE SION ET ENVIRONS

Fin octobre/début novembre : si plus de 5 acariens par jour, effectuer immédiatement un traitement complémentaire à l'acide oxalique

## Mise en hivernage :

- Estimer/visualiser les réserves
- Contrôler les chutes naturelles
- **Estimer la force de la colonie**
- Resserrer les colonies
- Calfeutrer les ruches



Si à fin octobre, une colonie (saine) n'atteint pas une taille de 5 allées/andins bien occupés (soit env. 5'000 abeilles), il faut la regrouper avec une autre colonie (saine).

## Mise en hivernage :

- Estimer/visualiser les réserves
- Contrôler les chutes naturelles
- Estimer la force de la colonie

### - Resserrer les colonies

- Calfeutrer les ruches

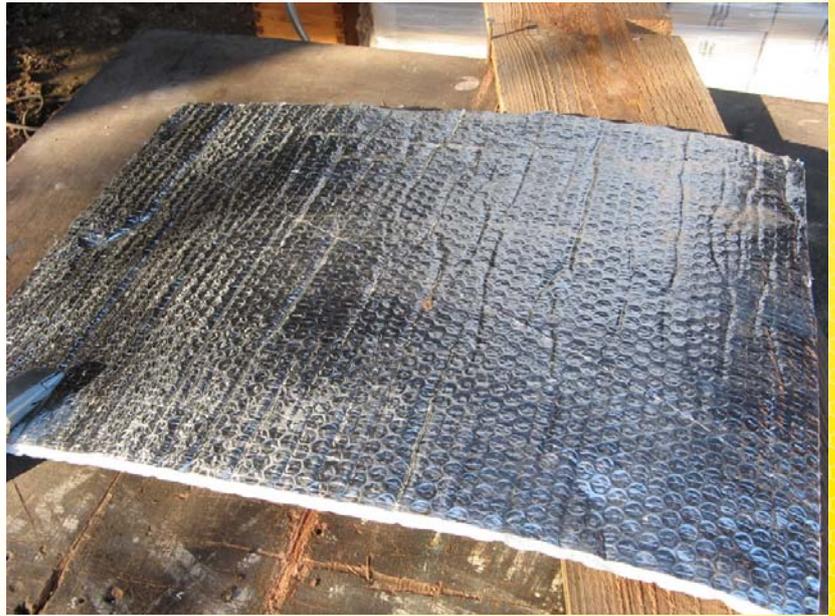


Il faut extraire de la ruche les cadres non peuplés et sans nourriture pour éviter un volume à chauffer inutilement.  
Resserrer les grilles d'entrée pour éviter l'intrusion des hôtes indésirables (souris, etc.) et le pillage.

## Mise en hivernage :

- Estimer/visualiser les réserves
- Contrôler les chutes naturelles
- Estimer la force de la colonie
- Resserrer les colonies

### - Calfeutrer les ruches



Une bonne isolation de la ruche diminue les déperditions de chaleur, donc la consommation des réserves.

L'isolation est primordiale au-dessus des cadres (plaque styro+/- feuille isobulle pour servir de «bonnet») et autour des cadres (partitions isolantes pour servir de «gants»).

## Take home message

- Changer les reines trop âgées
- Contrôler les réserves
- Contrôler les chutes naturelles
- Resserrer
- Calfeutrer



# Initiative «pour une suisse libre de pesticides de synthèse»

Faites bon accueil au mail prochain de la FAVR et répondez au questionnaire qui vous est soumis pour que vos comités puissent se positionner!



Quelle prise de position des milieux apicoles dans le cadre de l'initiative « Pour une Suisse libre de pesticides de synthèse » ?

1. **Contexte**

Lancée par un collectif de citoyens neuchâtois, l'initiative a pour but « l'interdiction de l'utilisation de tout pesticide de synthèse dans la production agricole, dans la transformation des produits agricoles et dans l'entretien du territoire. Ce texte réclame également l'interdiction d'importer des denrées alimentaires qui contiennent des pesticides de synthèse ou qui ont été produits en utilisant ces derniers »<sup>1</sup>.

Le Conseil fédéral (27.02.2019) puis le Conseil National (19.06.2019) par 130 voix contre 58, recommande de rejeter l'initiative sans contre-projet. Le Conseil des Etats ne l'a pas encore traitée.

2. **Pourquoi ce rejet sans contre-projet?**

L'exécutif et le législatif considèrent « qu'un gros effort a déjà été entrepris pour réduire les risques liés aux pesticides avec le plan d'action sur les produits phytosanitaires. Dans le cadre de la Politique agricole à partir de 2022, ces efforts seront intensifiés par des mesures efficaces et adaptées à la pratique<sup>2</sup>. Il n'est nulle part mentionné, dans le projet de loi agricole en consultation, une politique de réduction des produits phytosanitaires.

3. **Position du monde apicole par la SAR**

Le comité de la SAR a décidé de ne pas donner de consigne de vote du fait de la vocation apolitique de l'organisation (selon revue suisse d'apiculture d'avril). Le professeur Alexandre Aebi, dans une tribune ouverte dans le journal en 2019<sup>3</sup> s'est étonné de cette décision « (...) Le constat est clair : parmi les causes du déclin des abeilles et des autres insectes, il n'y en a qu'une que l'on peut supprimer immédiatement : les pesticides de synthèse ».

4. **Quelle position du monde apicole voulons-nous comme apiculteur et citoyen ?**

Selon la source choisie, le peuple devrait se prononcer le 27 février<sup>4</sup> ou le 17 mai 2020<sup>5</sup>. En conséquence la question se pose de la place de nos associations dans les débats à venir.

Souhaitez-vous que les associations apicoles

- soutiennent l'initiative
- Pensez-vous que la FAVR devrait être active dans la campagne de vote ?  
FAVR : Fédération d'Apiculture du Valais Romand
- Pensez-vous que la SAR devrait être active dans la campagne de vote ?  
SAR : Société Romande d'Apiculture
- Pensez-vous qu'Apluisse devrait être active dans la campagne de vote ?  
Apluisse est l'organisation fédérale des associations apicoles suisses SAR, SIV et Bien-être/veurs au Suisse fédéral

**FAVR : Le comité**

La réponse à ce questionnaire se fait de manière électronique et anonyme, sans possibilité de faire le lien avec celle ou celui qui répond.

Vous le trouvez sur le site de la FAVR <https://www.favr.ch/sondage-initiative>



Pour toute question : François Schoch, vice-président, 079 212 45 34, francois.schoch@fédérationvalais.ch

<sup>1</sup> Communiqué de presse du Conseil fédéral du 27.02.2019

<sup>2</sup> Idem

<sup>3</sup> Swiss Bee/Schweizerbienen

<sup>4</sup> Selon St. Zuberli Pflanzenchutz ou en français: Cf. avenir de la protection des plantes





Merci pour  
votre attention



[www.apiSion.ch](http://www.apiSion.ch)  
[www.abeille.ch](http://www.abeille.ch)  
[www.miel.ch](http://www.miel.ch)



## Atelier partition isolante

par Jacques Karlen

